



Dossier de surandettement

Par **Labrousse yolande**, le **09/04/2018 à 15:35**

J ai un dossier banque de france fiché jusqu an 2020 dossier qui a ete accepte en 2012 avec effacement de dette sans liquidation judiciaire mon plan de remboursement est a 0€ de dette a rembourse mais en ce moment j ai un huissier qui veut m obligé a payer un credit des credit que je n ai pas fait ces mon ex conjoint qui avait signe les credit a ma place que puije dire ou repondre a cet huisdier pour qu il arrete de me poursduivre merci de votre reponse

Par **youris**, le **09/04/2018 à 16:11**

bonjour,
si le crédit est à votre nom, il vous appartient de le rembourser, l'huissier ne connait que l'emprunteur.
si c'est votre copain qui a signé à votre place, vous déposez une plainte contre lui et vous lui demanderez de vous rembourser, ce n'est pas le problème de l'organisme de crédit.
salutations